



74^e session de l'Assemblée générale

Point 110 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'organisation

New York, le 22 janvier 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport sur l'activité de l'Organisation ainsi que la présentation de ses priorités pour l'année 2020 et le lancement de la décennie d'action pour atteindre les objectifs du développement durable.

Permettez-moi de reprendre quelques points spécifiques dans le rapport sur l'activité de l'Organisation, qui revêtent une importance particulière pour la Suisse.

1. Tout d'abord, la Suisse soutient pleinement l'appel du Secrétaire général à la défense du multilatéralisme. Comme il le souligne à juste titre, **les défis d'aujourd'hui ne connaissent pas de frontières**.

C'est pourquoi « **multilateralism matters** ». Et cela est aujourd'hui plus vrai que jamais. La Suisse s'engage en faveur d'un système international fondé sur le droit – et non pas sur la loi du plus fort.

Le respect du droit international, l'interdiction de l'usage de la force et la résolution pacifique des différends sont essentiels pour assurer la paix et la sécurité internationale ainsi que le bien-être de toutes et tous. C'est aussi dans ce sens qu'à l'aube de ses 75 ans, la Charte des Nations Unies n'a rien perdu de sa pertinence. Comme le Secrétaire général le dit dans son rapport : la Charte des Nations Unies montre la voie à suivre. Nous appelons donc tous les Etats à la respecter dans son intégralité et de bonne foi.

2. Deuxièmement, comme le Secrétaire général nous le rappelle, des progrès encourageants ont été atteints en matière de **promotion et protection des droits de l'homme**, aussi grâce aux efforts inlassables de l'ONU. Mais malgré ces progrès, des violations aux droits de l'homme demeurent.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la réduction de l'espace démocratique et civique. Cette réduction a souvent pour premières victimes les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme ainsi que les journalistes. Leur rôle est pourtant central dans la protection et promotion des droits de l'homme ainsi que de l'Etat de droit. Leur sécurité et le libre exercice de leurs droits, en particulier la liberté d'expression et les droits de réunion et d'association, restent ainsi prioritaire pour nous.

Par ailleurs, la lutte contre le terrorisme et les considérations de sécurité nationale ne doivent pas servir à justifier les violations des droits de l'homme. Les mesures adoptées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ne doivent pas non plus faire obstacle à l'action humanitaire et la mission médicale. La Suisse s'engage aussi pour la protection des missions médicales, de leur transport et de leur personnel, en particulier dans les zones de conflit.

En outre, face à la violence continue contre les femmes et les filles, la Suisse rappelle l'importance d'un engagement international continu pour le plein respect de leurs droits, ainsi que pour la promotion de l'égalité des genres. Le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et le 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité cette année marqueront des points fort à cet égard.

3. Troisièmement, la Suisse continue de soutenir l'agenda du Secrétaire général en matière de **réforme**.

La Suisse s'engage pour un système onusien fort, adéquatement financé et à la hauteur des exigences et des défis du XXI^e siècle. Nous comprenons que les transformations ambitieuses voulues par cet agenda nécessitent un certain temps avant d'être pleinement mises en œuvre. Mais nous sommes également d'avis qu'il convient de garder une cadence élevée dans la réalisation de ces transformations nécessaires. Gardons aussi à l'esprit que le vrai test pour juger de la mise en œuvre satisfaisante de la réforme ne se fera pas ici à New York, mais en fonction de l'efficacité du travail de l'ONU sur le terrain.

4. Quatrièmement, la Suisse salue les efforts du Secrétaire général en faveur de la **prévention des conflits et visant à adresser les causes profondes de la vulnérabilité**.

La Suisse s'engage ainsi pour une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans les débats sur la politique de sécurité. Nous sommes convaincus de l'importance de promouvoir une approche globale de la consolidation de la paix, comme reflété dans le modèle de pérennisation de la paix.

Enfin, permettez-moi une remarque supplémentaire sur ce que nous appelons la **diplomatie scientifique**, ou dans un sens plus large, les multiples points de convergence entre la science, l'innovation technologique et nos domaines multilatéraux. Les défis d'aujourd'hui demandent des solutions innovantes.

C'est pourquoi l'interconnexion et la recherche de synergies entre la science, la politique et la diplomatie sont de plus en plus importantes et nécessaires. Dans le rapport du Secrétaire générale nous trouvons des exemples, comme le *Global Sustainable Development Report* ou le rapport du *High-Level Panel on Digital Cooperation*. La Suisse a soutenu ces deux processus de façon très engagée et s'intéresse de près à leur suivi.

Reconnaître ces interconnexions est dans l'intérêt de la communauté internationale dans son ensemble. Bien que les derniers développements en matière de sciences et de technologies comportent des risques que nous devons adresser conjointement, ils offrent aussi de réelles opportunités aux individus et aux sociétés.

C'est également dans l'optique de renforcer le rôle des données scientifiques et statistiques que la Suisse accueillera en octobre 2020 le prochain UN World Data Forum à Berne. Ce Forum a pour but de renforcer les efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030 – un autre thème phare – par des données statistiques solides. En effet, c'est seulement si nous pouvons mesurer la situation actuelle, que nous pourrions juger les progrès réalisés et identifier les domaines où davantage d'efforts sont nécessaires.

Monsieur le Président, nous félicitons le Secrétaire général pour ce qui a été atteint par l'Organisation sous son leadership. Tout comme lui, nous sommes toutefois conscients que beaucoup reste à faire.

Nous assurons donc le Secrétaire général de notre plein soutien et de notre engagement constructif durant l'année à venir.

Je vous remercie.